

Hebdo Canada



Volume 3, N° 36

le 3 septembre 1975

Ottawa, Canada.

Première biennale de la Francophonie canadienne, 1

James B. Spencer à la Galerie Nationale du Canada, 3

Centrale nucléaire au Nouveau-Brunswick, 3

Le topinambour, 4

Subventions aux orchestres canadiens, 4

Nomination au Sénat, 4

Conférence internationale de l'Éducation, 4

Montréal-Mirabel: porte de l'Atlantique Nord, 5

Boursiers de Parcs Canada, 6

Première biennale de la Francophonie canadienne

Lors de l'ouverture de la première biennale de la Francophonie canadienne, tenue à Chicoutimi, Lac Saint-Jean, du 10 au 17 août 1975, madame Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement du Canada prononçait une allocution, en tant que présidente de la biennale. Elle a profité de l'occasion pour souligner le rôle prépondérant joué par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) dans l'organisation de cette rencontre et a exprimé le point de vue du gouvernement fédéral sur la francophonie canadienne.

“Nous voulons, à l'occasion de cette première biennale, “faire le point” sur la situation de la Francophonie canadienne. Non pas à partir d'analyses théoriques ou d'expertises savantes, mais en puisant à même l'expérience des francophones du Canada, dans leur vécu quotidien. Nous voulons faire le point pour que, de la mise en commun de nos expériences, jaillisse un matériau assez riche pour servir de base à la concertation éventuelle de tous ceux qui veulent travailler au progrès de notre francophonie. C'est là l'objectif qui a inspiré les structures de cette première biennale.

Bien que tous francophones, nous venons de toutes les régions du Canada et les situations vécues par chacun sont parfois si différentes que, à bien des points de vue, elles peuvent sembler contradictoires ou du moins disparates.

Comme vous aurez, au cours des jours à venir, à réfléchir sur ce sujet, à l'aborder sous divers angles et à l'examiner sous ses multiples facettes, il m'a semblé préférable de discuter de la francophonie canadienne de façon globale et de situer mes remarques sur le sujet dans le contexte nord-américain qui nous est propre, de même que dans le cadre de cette civilisation empreinte de technologie et de changement social dont nous faisons partie.

Caractéristiques de l'évolution canadienne

Le Canada se développe rapidement et les caractéristiques de son évolution m'apparaissent être la jeunesse et le dynamisme.

Jeune, le Canada l'est à bien des égards: par son accession relativement récente à l'indépendance politique; par

l'occupation incomplète de son espace habitable; par les immenses possibilités qu'offre la mise en valeur de ses richesses naturelles, et aussi, paradoxalement, par l'intégration imparfaite des divers éléments culturels qu'on y trouve. Sa population s'efforce de définir les motivations d'un vouloir vivre national. Ce rassemblement d'aujourd'hui est un effort dans cette direction, un exemple du cheminement d'un peuple jeune mais aussi une illustration de sa maturité.

Quant au dynamisme qui caractérise le Canada, il se manifeste de façon tangible par un niveau de vie élevé, par une vigoureuse croissance démographique et, surtout, un esprit d'entreprise présent en tous domaines, particulièrement dans la vie politique, industrielle et culturelle. La population d'expression française au Canada n'échappe pas à ce dynamisme; au contraire, elle l'incarne souvent avec spontanéité et énergie, comme c'est le cas à cette biennale.

Ces qualités de jeunesse et de dynamisme sont rassurantes. Peu peuplé, puisant à divers héritages culturels, caractérisé par une dualité linguistique, le Canada fait face à un défi de taille. Il doit faire une synthèse harmonieuse de tous les éléments qui le caractérisent tout en développant une identité et un style de vie qui lui soient propres. Dans un tel exercice de conscientisation l'actuelle biennale de la francophonie canadienne occupe une place de choix. Faire le point sur l'état de santé de cette dimension aussi essentielle et capitale à la réalité canadienne qu'est la francophonie, c'est déjà un premier indice de participation au progrès du pays et, partant, une contribution à l'avancement de ses citoyens.

Évolution de la francophonie canadienne

Parler de la francophonie canadienne c'est en quelque sorte réfléchir sur le statut de la langue française au Canada. Les linguistes aiment parler de la langue en terme d'esthétique. Ils entendent par cette expression tout examen des conditions dans lesquelles une langue doit évoluer pour maintenir sa beauté. C'est-à-dire, sa pureté originelle. Point n'est question pour eux de fixer le visage d'une langue; elle doit évoluer. Cette évolution, pour les linguistes, ne doit pas faire en sorte que la langue perde certains traits fondamentaux qui constituent son caractère, ce qu'on appela longtemps (surtout au XVIIe et au XVIIIe siècle) son "génie".

Il ne m'apparaît pas exagéré de parler ici d'une certaine esthétique de la francophonie canadienne, où la notion d'évolution revêt toute son importance. Les biennialistes ont en quelque sorte à emprunter la démarche des linguistes et à examiner les conditions dans lesquelles la francophonie canadienne doit évoluer, particulièrement dans notre contexte nord-américain.

Poussons un peu plus loin notre comparaison et revenons aux linguistes. Certains entendent faire vivre une langue rajeunie et enrichie par l'ouverture aux apports multipliés de la civilisation contemporaine. Il s'agit, par des voies qui rappellent fort celles qu'emprunta la Renaissance, de mettre à jour et d'illustrer une langue, un "néo-français" par exemple, assez puissamment armée et sûre de soi pour n'avoir point à rougir face à d'autres langues. Le but des linguistes ici est d'amener une langue à répondre aux besoins d'expression des sciences et des techniques aussi bien que des lettres et des arts.

N'en est-il pas de même pour l'expression de la francophonie canadienne? La biennale n'a-t-elle pas un peu pour objectif de déterminer les nouveaux éléments susceptibles d'enrichir la réalité canadienne d'expression française? A l'instar des linguistes, les biennialistes ont la tâche de définir les termes d'une francophonie dont l'ampleur ne se mesure qu'aux frontières du Canada, dont les exigences reflètent les besoins des diverses communautés qui la composent à travers chaque région.

* * * *

Environnement et culture

Tout comme le domaine des sciences et de la technologie, celui de la langue et de la culture est aux prises avec l'évolution, le changement, le progrès. Le processus d'ajustement, d'adaptation, de compromis parfois, est peut-être plus difficile dans le deuxième cas. C'est que la mobilité et l'industrialisation qui caractérisent l'ère contemporaine affectent notablement toute l'activité socio-culturelle et linguistique de notre environnement.

La dimension francophone du Canada ne tient pas du folklore. Je suis de ceux qui croient que les manifestations de vie quotidienne de la communauté francophone au Canada, dans quelque région qu'elle se trouve, sont l'expression d'un vouloir vivre collectif pleinement assumé, marqué du sceau du progrès et de l'affranchissement.

Dans votre analyse de la situation, dans votre étude des priorités, il importe que vous sachiez clairement que le gouvernement canadien poursuit sensiblement les mêmes objectifs que nombre de groupes représentés ici à la première Biennale de la francophonie canadienne. A cet effet je crois opportun de vous citer les paroles prononcées par le Premier Ministre, et président d'honneur de la biennale, le 2 octobre 1974, à la Chambre des communes. M. Trudeau s'est alors exprimé en ces termes:

"Il faut nous entendre pour sonner le glas du vieux rêve de l'unilinguisme anglais, mais il faut accepter les deux côtés de la cloison linguistique, des conséquences concrètes d'un dualisme linguistique, non pas seulement toléré avec plus ou moins de résistance muette, mais franchement accepté, appuyé, encouragé. Il tombe sous le sens que le français parlé par six millions de personnes sur un continent peuplé de quelque 240 millions d'anglophones doit pour survivre et s'épanouir faire l'objet de soins particuliers."

Bilinguisme

Le bilinguisme constitue un élément fondamental de la société canadienne. Aux yeux du gouvernement fédéral le bilinguisme institutionnel demeure un objectif national qui tend à assurer aux collectivités francophone et anglophone les mêmes possibilités de vivre selon des normes qui les satisfassent pleinement.

La dualité linguistique de notre pays, la politique nationale de bilinguisme, la francophonie canadienne, tout ceci repose sur certaines conditions, et procède de certains faits. Il y a d'abord cette communauté d'expression française présente et active dans diverses régions du Canada. Malgré sa position minoritaire au pays et sur le continent d'une part, et à la faveur de sa concentration sur un territoire donné d'autre part, la collectivité francophone, de simplement viable qu'elle était, est devenue dynamique, militante et résolue dans son entreprise d'épanouissement.

Grâce à un effort soutenu de conscientisation, le Québec s'est désormais mérité une reconnaissance certaine comme province vigoureusement francophone. Ce succès, il faut le souligner, est un acquis fondamental pour le progrès de toute la francophonie canadienne car il rend le Québec plus apte à rayonner par-delà ses frontières. Mais des obstacles demeurent. Tout les Canadiens, de quelque origine géographique ou culturelle qu'ils soient, ne comprennent pas encore tous que l'emploi du français au Québec comme langue de travail, de loisir, d'enseignement et de culture est chose normale et aussi naturelle que l'usage de l'anglais en Colombie-Britannique ou à Terre-Neuve.

* * * *

La francophonie, projet de civilisation

Tout projet de civilisation est précaire car il doit être assimilé à nouveau par chaque individu, au degré que lui permettent les circonstances. La francophonie canadienne est ni plus ni moins un projet de civilisation; elle peut s'accroître mais elle peut aussi enregistrer des chutes brusques. C'est un legs qui peut être aussi bien perdu que conservé et augmenté.

Parmi les obstacles à tout projet de civilisation il y a cette possible crise de la culture, surtout dans un monde industriel et matérialiste. La transmission de la culture se fait mal dans une civilisation technicienne où le savoir et les aptitudes professionnelles l'emportent de beaucoup sur la formation de l'esprit. Les jeunes l'ont compris et quant aux valeurs que la culture technicienne ne peut plus nourrir et ne sait plus transmettre, la jeunesse les tire de l'environnement, de l'école dite parallèle.

(suite à la page 6)

James B. Spencer à la Galerie Nationale du Canada

Deux expositions d'un artiste canadien réputé, James B. Spencer, se tiennent à la Galerie nationale du Canada, jusqu'au 1er septembre. La première exposition intitulée *Montagne: Une lithographie de James B. Spencer* sera à Ottawa après avoir été présentée en tournée dans l'ensemble du Canada, depuis Terre-Neuve jusqu'en Colombie-Britannique: elle est organisée par le Programme national des expositions itinérantes de la Galerie.

Centrée sur une seule gravure, l'exposition intitulée *Montagne* de James B. Spencer illustre l'évolution et les procédés techniques de la lithographie. Au cours de 1972, l'artiste a réalisé deux petites esquisses de montagne qui, selon ses propres termes, "ont marqué les débuts d'une nouvelle orientation", une fois achevée sa série *Vague*. Avec cette épreuve particulière commence la série *Montagne*.

En outre, l'organisatrice de l'exposition, Rosemarie Tovell, conservatrice adjointe des estampes et dessins canadiens, a rédigé un Journal de huit pages qui illustre une série de photographies, peintures et épreuves, montrant les résultats obtenus par l'artiste lorsqu'il s'est essayé à ce médium.

Une deuxième exposition sur le même artiste intitulée *James B. Spencer: Peintures/Dessins* est organisée par Pierre Théberge, conservateur de l'art canadien contemporain.

Cette exposition comprend quatre toiles monumentales représentant des vagues (acrylique sur toile) que l'on a pu voir lors d'une précédente exposition à la Galerie (1973) et qui font

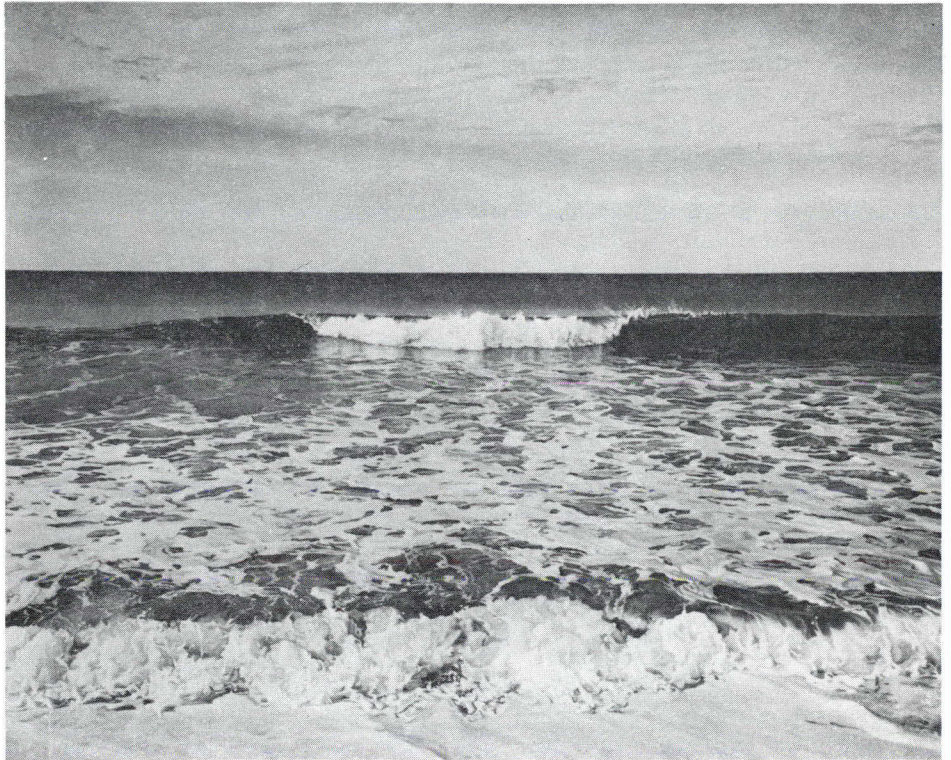


Photo: La Galerie Nationale du Canada

Spencer, James B. 1940-Vague no 4, 1972-73, acrylique sur toile, 274,3x335,3cm.

partie de la collection permanente de la Galerie nationale. En outre, elle présentera au public pour la première fois trois peintures gigantesques de l'artiste sur le thème de la "montagne". Les autres oeuvres sont des dessins au fusain sur papier qui ont trait aux séries *Vague* et *Montagne*:

Né en 1940 à Wolfville (Nouvelle-Écosse), Spencer explique en ces termes les rapports entre les vagues et les montagnes: "Je dessinais, par exemple, des montagnes sur du papier transparent et je les superposais aux vagues. Il me sembla que les deux

images étaient presque pareilles – un positif et un négatif – en admettant que le sommet des montagnes était enneigé. C'était comme si l'une était la réflexion de l'autre. L'une et l'autre se fondent en une ligne sans fin qui me plaît. Ce n'est pas avant 1973 que j'ai subitement compris qu'être en montagne c'était la même chose qu'être en mer."

Après sa clôture à Ottawa le 1er septembre, l'exposition *James B. Spencer: Peintures/Dessins* sera présentée en tournée par le Programme national de la Galerie en 1975-1976.

Centrale nucléaire au Nouveau-Brunswick

Le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, a annoncé sa décision d'accepter les conclusions et les recommandations de la Commission des évaluations environnementales qui a effectué une étude détaillée de l'incidence environnementale de la centrale nucléaire que la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick se propose de construire à la pointe Lepreau dans la baie de Fundy.

Madame Sauvé a déclaré qu'elle a informé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, qu'Environnement Canada ne s'oppose aucunement à l'installation d'un réacteur unique refroidi à l'eau lourde sous pression, d'une puissance de 600 mégawatts. Elle a ajouté qu'une telle centrale peut être construite à la pointe Lepreau sans entraîner d'effets nuisibles graves pour l'environnement, à condition que les recommandations faites par la Commission soient appliquées.

Le Ministre a fait remarquer que l'évaluation du projet de la pointe Lepreau était la première évaluation entreprise dans le cadre du Processus d'évaluation et de révision environnementales (PERE), établi en avril 1974, et en vertu duquel tous les projets impliquant des fonds fédéraux ou des terres de la Couronne doivent être étudiés au cours de la phase initiale de planification afin de réduire au maximum les dommages qui pourraient être causés à l'environnement.

Comme le Cabinet a approuvé sous

réserve en mai 1974 l'octroi d'aide financière au projet de la pointe Lepreau dans le cadre d'un programme administré par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le projet a fait l'objet d'une étude du PERE.

Le PERE prévoit que la Commission peut tenir des audiences publiques. En vertu de cette disposition, une réunion a eu lieu au Nouveau-Brunswick au printemps et environ 58 mémoires ont été retenus et étudiés. Le Ministre a déclaré qu'elle entend rendre public en entier le rapport de la Commission.

Le topinambour

Plus de sucre qu'avec les betteraves sucrières, plus d'alcool qu'avec le maïs, une bonne source de protéine pour les humains, un riche ensilage pour le bétail ou encore des planches faites d'une fibre grossière, tout cela grâce à une plante originaire du Manitoba, le topinambour.

Une équipe de chercheurs de la Station de Morden, qui essaye de rendre plus productives les terres situées au nord de la zone agricole, fonde de grands espoirs sur ce tournesol sauvage. Cette plante produit en outre des tubercules comestibles, semblables à ceux des pommes de terre.

M. Mark Stauffer, chef des travaux sur les nouvelles cultures, affirme que les essais révèlent jusqu'à maintenant que le topinambour peut être une solution de rechange idéale pour les terres marginales mal adaptées aux céréales et aux légumes ordinaires.

Le topinambour pousse d'un tubercule dès le début de la saison et mûrit en 130 jours environ. Sa tolérance à la gelée lui permet d'avoir une saison de croissance plus longue que celle des cultures courantes.

Fourrage

Le topinambour donne un rendement élevé et sa teneur en protéine, plus de 10 p. 100, en fait un bon ensilage. De plus, le bétail l'accepte volontiers.

On procède actuellement à des expériences pour découvrir le moment le plus favorable à la récolte, afin d'obtenir les meilleurs tubercules et plants pour ensilage. Les scientifiques étudient des moyens d'utiliser le topinambour comme culture fourragère vivace.

Les tubercules resteraient en terre et la tige serait coupée chaque année de la même façon que le foin.

Sucre - alcool

Les études faites sur le topinambour ne s'arrêtent pas à ses possibilités fourragères. Les tubercules sont riches en inuline (75 p. 100 de matière sèche) laquelle donne du fructose ou sucre de fruit, qui est 1.5 fois plus sucré que le saccharose, sucre ordinaire. Avec une récolte moyenne de 20 tonnes de tubercules frais à l'acre, le topinambour surclasserait la production de sucre de la betterave sucrière.

Le fructose est moins engraisant que le sucre ordinaire à cause d'un rapport calorie - sucre faible. Bien que l'utilisation du sucre de fruit ne soit pas encore commun au Canada, l'Administration des aliments et drogues des États-Unis a approuvé son emploi dans les confitures, les gelées et les conserves.

On peut aussi faire fermenter l'inuline pour obtenir de l'alcool; on devrait obtenir 500 gallons par acre, soit environ deux fois la quantité obtenue du maïs. Si le topinambour servait à la préparation de l'alcool, il serait possible d'affecter plus de maïs à l'alimentation humaine et animale.

Il n'y a encore qu'un petit marché spécialisé pour la vente de tubercules de topinambour comme légume. Selon M. Stauffer, ces tubercules constituent une nourriture équilibrée. Enfin, le topinambour peut même être transformé en fibre pour planches.

Subventions aux orchestres canadiens

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé l'attribution de subventions d'une valeur globale de \$3,226,800 à 19 orchestres canadiens pour la saison 1975-76.

Le directeur du Conseil des Arts, M. André Fortier, a fait remarquer à cette occasion que l'aide accordée aux orchestres a doublé depuis cinq ans. "Même si beaucoup d'orchestres, a-t-il dit, sont encore aux prises avec les difficultés financières habituelles, il y a de nombreuses réalisations intéressantes et de nombreux progrès à signaler: accroissement du nombre de concerts, abonnements de plus en plus nombreux dans la plupart des cas, bonne programmation comportant une

part croissante de musique canadienne, concerts dans les écoles, programmes d'apprentissage et rayonnement plus grand des orchestres dans les localités avoisinantes. L'Orchestre symphonique de Québec, par exemple, donne 25 p. 100 de ses concerts dans des villes qui ne sont desservies par aucun autre orchestre; l'Orchestre symphonique de l'Atlantique, pour sa part, présentera 39 p. 100 de ses concerts en tournée au cours de la prochaine saison. Le Conseil se réjouit d'avoir joué un rôle dans cette évolution."

Nomination au Sénat

Le Premier ministre a annoncé la nomination au Sénat de M. Jack Austin, de Vancouver. M. Austin occupera le siège de feu le Sénateur Arthur Laing.

Le nouveau sénateur qui a exercé le droit à Vancouver, avait été nommé sous-ministre de l'Énergie, des mines et des ressources en mai 1970. Il était depuis 15 mois le chef de Cabinet du Premier ministre.

Monsieur Trudeau a déclaré que grâce à sa connaissance des affaires, particulièrement dans le domaine des industries axées sur les ressources et l'énergie, M. Austin raffermira la présence de l'Ouest canadien au Sénat et au caucus libéral.

Conférence internationale de l'Éducation

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur Allan J. MacEachen, annonce qu'une délégation canadienne participera à la trentecinquième session de la Conférence internationale de l'éducation, qui se tiend à Genève, du 27 août au 4 septembre 1975.

La Conférence internationale sur l'éducation, organisée conjointement par le Bureau International de l'Éducation (B.I.E.) et par l'UNESCO a lieu tous les deux ans. La Conférence donne l'opportunité d'examiner les tendances principales de l'évolution de l'éducation dans le monde au cours des deux années écoulées ainsi qu'étudier un thème spécifique à chaque session. Le thème principal de cette session sera "L'évolution du rôle des maîtres et les incidences de cette évolution sur la formation professionnelle préalable et en cours d'emploi".

Montréal-Mirabel: porte de l'Atlantique Nord

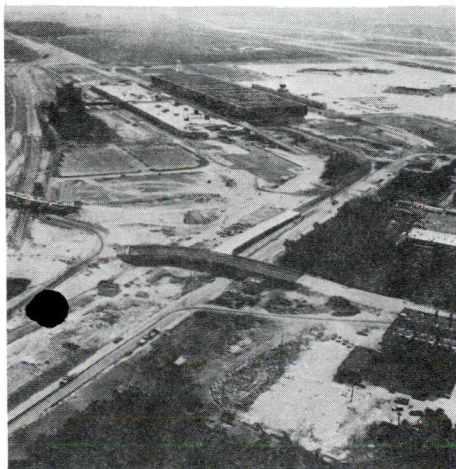
M. Jean Marchand, ministre des Transports a annoncé que le nouvel aéroport international de Montréal (Mirabel) sera officiellement inauguré samedi, le 4 octobre 1975.

M. Marchand a aussi annoncé que les vols commerciaux internationaux réguliers emprunteront Mirabel à partir du 26 octobre 1975.

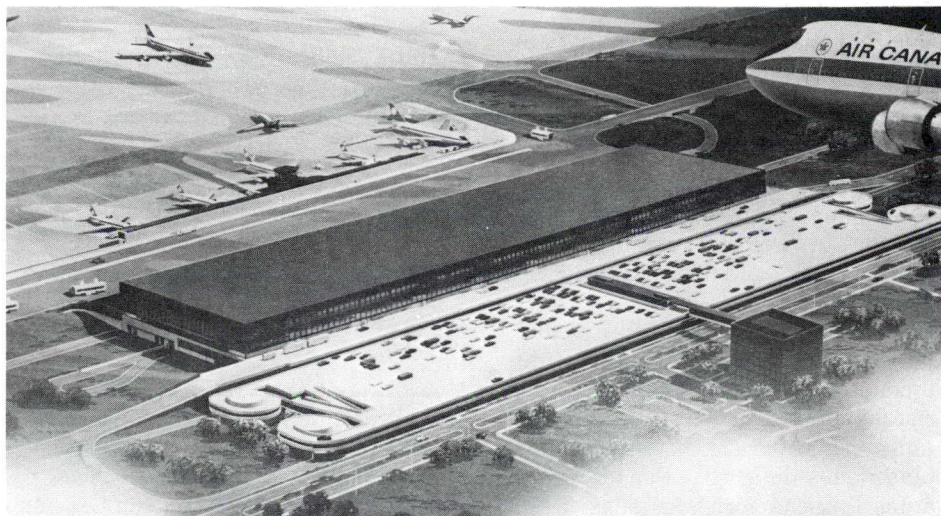
En effet, à compter de cette date, 19 compagnies aériennes (nationales et étrangères) utiliseront les installations du plus grand aéroport du monde et au moment où les Jeux Olympiques d'été débiteront au Canada l'an prochain, il est prévu que le nombre des compagnies aériennes en service augmentera.

Trait d'union le plus court entre les deux continents, point de rencontre des voies fluviales, ferroviaires et routières du nord-est américain, Montréal-Mirabel, le plus grand complexe aéroportuaire du globe, est incontestablement la porte de l'Atlantique Nord. Il vient à point nommé assurer la relève des aéroports engorgés qui, dans l'est et le midwest des États-Unis, se révèlent impuissants à absorber la croissance du trafic et plus particulièrement du cargo aérien.

Montréal-Mirabel, super-aéroport qui pourrait contenir cinq fois Dallas-Forth-Worth, près de douze fois Charles de Gaulle et quinze fois John F. Kennedy, marque le début d'un temps nouveau dans le développement des échanges transatlantiques. Ses liaisons tentaculaires sont appelées à se multiplier à grand rythme. A l'est, de



Mirabel - Vue aérienne des travaux



Mirabel - Vue aérienne, aérogare

la Scandinavie à la péninsule ibérique et de l'Europe centrale à la Méditerranée; au sud, jusqu'au fin fond de l'Amérique.

Il y a, dans le monde, des aéroports de toutes classes. Mirabel, porte de l'Atlantique Nord, forme une classe à part.

Creuset d'une oeuvre collective

Avec l'ouverture de Montréal-Mirabel, tout le nord-est du continent américain sera désormais doté d'un complexe aéroportuaire adapté, en tous points, au développement du trafic aérien en même temps qu'aux besoins de l'industrie et du commerce.

La réalisation de cet ambitieux projet est le fruit des efforts conjugués des autorités canadiennes et québécoises, tant au niveau de la conception qu'à celui de l'exécution.

La région qui englobe la zone aéroportuaire et les terrains périphériques couvre une superficie de l'ordre de 2,590 kilomètres carrés (1,000 milles). L'aménagement du territoire prend ici sa pleine dimension. Ainsi l'usage prévu des ressources de l'habitat favoré au maximum la protection ou la mise en valeur de ces ressources. Par l'implantation d'aires urbaines, d'espaces récréatifs, de zones agricoles et d'axes de communications, les planificateurs ont identifié avec précision les vocations multiples de la région.

L'an 2000 aujourd'hui

Montréal-Mirabel a été conçu dans la perspective du 21e siècle, comme le démontre la superficie du territoire aéroportuaire qui, avec ses 35,612

hectares (88,000 acres), est le plus vaste au monde et permet de planifier un développement, libre de toute entrave, qui pourra se poursuivre pendant des décennies.

Le plan directeur de Mirabel comporte le transfert graduel, dès 1975, des activités de l'aéroport de Dorval, qui desservait seul jusqu'à maintenant la région montréalaise. En premier lieu, ce transfert touchera tous les vols internationaux avec les escales frontalières qui s'y rattachent et certains vols domestiques longs-courriers effectués par des avions à grande capacité.

Pendant cette première phase, comme à chacune des autres étapes de sa progression jusqu'au tournant du siècle, la capacité de l'aéroport sera très supérieure au nombre de mouvements qu'anticipent les études prospectives les plus hardies.

Dans sa phase ultime, Mirabel sera doté de six pistes et de six aérogares pouvant accueillir plus de cinquante millions de voyageurs par an et traiter plusieurs millions de tonnes de fret.

Les équipements mis en place dans la zone aéroportuaire et dans sa périphérie, l'ensemble des moyens et services qui s'ajouteront à la desserte terrestre, selon la croissance des besoins, constituent les éléments-témoins d'un concept futuriste sous le triple aspect de la prise en charge des voyageurs, des mouvements de fret et de la circulation aérienne.

A tous égards, Montréal-Mirabel ouvre à la région dont il est au coeur, au monde des affaires, aux communications, à l'aviation civile, au tourisme, des perspectives qui vont bien au-delà de l'horizon 2,000.

Voie express

Montréal-Mirabel est le pivot naturel des réseaux de communications entre l'Europe et un immense hinterland qui s'étend de l'extrémité occidentale des Grands Lacs jusqu'à l'agglomération urbaine de Boston, englobant les provinces centrales et atlantiques du Canada, la Nouvelle-Angleterre, l'état de New York et le midwest des États-Unis.

L'aéroport s'intègre parfaitement à un vaste complexe d'échanges et de production qui dessert directement un marché de près de 80 millions d'habitants, parmi les consommateurs les plus riches du monde. Par air, grâce à des liaisons aériennes aussi fréquentes que multiples; par voie terrestre, grâce à des autoroutes qui rayonnent sur toute l'Amérique; par rail, grâce à deux grands réseaux ferroviaires qui relient la zone aéroportuaire à toutes les régions du Canada et des États-Unis; par mer, grâce au point de jonction sur la Voie maritime du Saint-Laurent, qui pénètre à plus de 3,200 kilomètres (2,000 milles) à l'intérieur du continent.

Devant la croissance énorme du trafic aérien et face à la saturation des aéroports de New York, Détroit et Chicago, Mirabel est destiné à devenir le déversoir des lignes congestionnées desservant la mégalopolis qui s'étend de façon presque ininterrompue de Boston à Philadelphie.

Des études démontrent aussi qu'une partie importante du fret en provenance ou à destination de centres comme Buffalo, Albany et Syracuse est appelée à transiter par Mirabel.

Les activités du nouveau super-aéroport pourront se poursuivre vingt-quatre heures par jour, éliminant les pertes de temps coûteuses. Le transbordement de nuit, sur camions, du fret aérien sera de pratique courante

et assurera la rentabilité d'une desserte jusqu'à maintenant du ressort de New York, Toronto, Détroit ou Chicago, qui ne sont qu'à quelques heures de route des quais d'embarquement de Mirabel.

En effet, le raccordement du complexe aéroportuaire à un réseau d'autoroutes à l'échelle continentale permet de rouler de Mirabel à Miami ou à San Francisco sans être arrêté par un seul feu de circulation.

Boursiers de Parcs Canada

M. Judd Buchanan, ministre des Affaires indiennes et du Nord, a annoncé récemment que dix diplômés canadiens ont reçu une bourse d'études de \$4,000 de Parcs Canada. Huit autres bourses de \$1,000 ont été accordées à des Indiens qui poursuivent des études collégiales ou de 1er cycle.

Lancé en 1967 par Parcs Canada, le programme de bourses à l'intention des diplômés d'université vise à encourager l'acquisition de connaissances et de techniques nécessaires à la conservation, à la gestion et à la présentation des richesses naturelles et historiques du Canada. Le programme de bourses à l'intention des Indiens inscrits et des Inuit qui poursuivent des études collégiales ou de 1er cycle, a été inauguré cette année. Il vise à leur donner de meilleures chances d'emploi dans les domaines de la conservation, de la présentation du milieu, de l'histoire, des loisirs de plein air et des sciences naturelles.

Première biennale... (suite de la p. 2)

En matière de civilisation et de culture les clés de l'avenir ne sont pas uniquement entre les mains des technocrates et des managers, ou des savants qui préparent sans le moindre problème des rendez-vous dans l'espace, tel celui d'Appollo-Soyouz. Non, les clés de l'avenir sont aussi et surtout, désormais, entre les mains des artistes, des poètes et de tous les créateurs et animateurs culturels. Mais le problème demeure pour autant tout entier. Il faut aujourd'hui créer une culture ouverte, authentique, capable de recueillir l'adhésion des jeunes, de leur faire aimer un projet de civilisation. C'est là une question primordiale,

peut-être la question suprême, que qui, dans l'avenir, dominera toutes les autres puisqu'il s'agit de la survie de cette civilisation.

Explosion de la culture

La réponse ou la solution à apporter à cette légitime soif de la jeunesse est directement reliée à ce qu'on appelle aujourd'hui l'explosion agressive de la culture, ce à quoi la francophonie canadienne n'échappe pas. Cette explosion conduit à une étrange culture où toutes les valeurs semblent inversées et qui cherche l'authenticité, la ferveur, l'énergie vitale, la fête permanente, la fraternité juvénile. C'est qu'on ne fabrique pas une culture de toutes pièces. L'idéologie et la pratique qui la caractérisent ne peuvent être que le développement et la consolidation des aspirations et des valeurs dans le corps social, et surtout parmi les jeunes.

L'actuelle première biennale de la francophonie se situe nettement dans cette recherche des aspirations et valeurs de toute une communauté canadienne unie par une même langue et puisant à une même source culturelle. Ses efforts pour cerner les multiples éléments d'une culture donnée, lors des travaux en ateliers, ne sauraient que conduire à la consolidation d'un projet de civilisation essentiel au pays tout entier. Les biennialistes sont en effet appelés à plonger au coeur d'un sérieux débat autour de la culture vivante, celle qui englobe les préoccupations de la famille, les valeurs de l'éducation, l'apport scientifique et technique, l'engagement social, la dimension religieuse, le monde des arts et des lettres, ainsi que les composantes économiques et politiques de tout projet de civilisation.

Le progrès même des techniques, la croissance des loisirs dans les sociétés postindustrielles, les moyens de création et de culture de l'âge post-littéraire, l'urbanisation totale avec toutes les formes de rencontre qu'elle rend possible, tout cela annonce une ère nouvelle de la culture. Puisse cette analyse de la francophonie canadienne se mesurer aux exigences de cette nouvelle ère. Puisse chacun et chacune des biennialistes trouver dans ces débats la source d'un nouvel engagement qui sera le gage d'une francophonie jeune et dynamique, à l'image du cadre géographique et politique qu'est notre vaste pays."

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.